agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Economie - Langue et sociétés du monde anglophone

de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Économie - Langue et sociétés du monde anglophone

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140007253

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Site de Nanterre.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Économie - Langue et sociétés du monde anglophone* est une formation bi-disciplinaire en économie (analyse économique, techniques quantitatives, comptabilité, anglais des affaires) et en langue anglaise. Les étudiants acquièrent une connaissance approfondie de la civilisation du monde anglophone (histoire, culture, réalités économiques et sociales contemporaines). La formation prépare à l'insertion professionnelle et elle offre la possibilité aux étudiants d'effectuer une partie de leur troisième année (L3) dans une université étrangère partenaire.

L'accès à cette licence bi-disciplinaire requiert la réussite à un test de langues organisé à l'entrée en première année (L1). L'obtention du diplôme permet la poursuite d'études dans un master de sciences économiques, de sciences de gestion ou de langues étrangères appliquées.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Économie - Langue et sociétés du monde anglophone* est une des nombreuses licences bi-disciplinaires proposées par l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Elle a pour objectif de répondre aux besoins

croissants des entreprises et des organisations dans un contexte de mondialisation accrue. La formation propose aux étudiants des cours fondamentaux et des enseignements de préparation à l'insertion professionnelle.

Cette licence est bien structurée : les deux premières années sont assez généralistes et la troisième année est davantage spécialisée. A l'exception des cours d'anglais, les cours sont mutualisés avec les autres mentions *Économie-Langue*. Les enseignements dispensés sont structurés le long des six semestres autour de cinq unités d'enseignements (UE) : UE fondamentale (enseignements d'économie/gestion), UE complémentaire (enseignements de langue anglaise et civilisation), UE de langue vivante (approfondissement anglais ou autre langue vivante), UE parcours personnalisé (enseignements de mathématiques et informatique) et enfin UE de préprofessionnalisation (communication à l'oral en milieu professionnel anglophone). On peut s'interroger sur l'unité d'enseignement intitulée « parcours personnalisé » : en effet, cette unité, présente sur les six semestres, propose un choix entre deux options au semestre 4 (S4) et uniquement des cours obligatoires (principalement de mathématiques ou de statistiques) sur les autres semestres. Aussi en quoi ce parcours est-il « personnalisé » ?

Dans les dispositifs d'aide à la réussite, on peut noter la réorientation possible des étudiants à l'issue du semestre 1 (S1) ou du semestre 2 (S2) vers des licences « classiques » d'économie, d'administration économique et sociale, de langues étrangères appliquées. Il convient également de souligner les conventions signées avec de nombreuses universités étrangères permettant aux étudiants d'effectuer tout ou une partie de leur L3 dans l'une des universités partenaires. En revanche, les enseignements de mise à niveau et de méthodologie du travail universitaire sont absents, et les informations concernant le tutorat sont peu précises.

La préparation à l'insertion professionnelle et/ou à la poursuite d'études s'effectue grâce aux enseignants référents et au service commun d'orientation de l'Université. Les possibilités de poursuites d'études sont nombreuses : master d'économie, de gestion, de langues étrangères appliquées. En 2011-2012, 205 étudiants étaient inscrits dans la licence *Économie - Langue et sociétés du monde anglophone* (83 en L1, 54 en L2, 68 en L3). Seulement 26 % des étudiants ayant obtenu cette licence en 2010-2011 ont intégré un master de l'Université. Il n'y a pas d'informations sur le devenir des autres étudiants.

Le pilotage de la licence semble pour l'instant manquer d'unité. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement et il semble que les équipes pédagogiques, relevant de deux champs disciplinaires différents, s'organisent de manière indépendante, même si elles se rencontrent « régulièrement ». Une architecture différente avec une seule mention *Économie - Langue* se déclinant en plusieurs parcours (anglais, allemand, etc.) faciliterait le pilotage et donnerait une plus grande lisibilité à l'offre de formation. Cela aiderait aussi à valoriser le diplôme auprès des lycéens et étudiants à l'occasion d'actions de communication qu'il conviendrait de développer.

- Points forts :
  - Formation originale, favorisant la mobilité internationale.
  - Nombreux partenariats avec des universités étrangères.
  - Présence d'une unité d'enseignement « compétences professionnelles ».
  - Large éventail de choix possibles pour la poursuite d'études.

- Points faibles :
  - Pilotage inexistant.
  - Parcours « personnalisé » quasiment sans options.
  - Manque d'informations sur les dispositifs d'aide à la réussite et le suivi des étudiants.
  - Valorisation du diplôme trop timide.

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de revoir l'architecture de la formation en envisageant une seule mention *Économie - Langue* se déclinant en différents parcours. À défaut, il faudrait au moins envisager la mise en place d'un comité de pilotage de la mention composé de responsables des différentes disciplines et supervisant l'ensemble de la formation. Les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants sont à compléter (cours de mise à niveau, enseignement de la méthodologie du travail universitaire) et il semble également nécessaire de développer des actions de valorisation du diplôme auprès des lycéens. Dans ce cadre, il serait bon de mentionner plus explicitement que :

- les étudiants sont sélectionnés à l'entrée sur la base de leurs connaissances en anglais,
- les poursuites d'études en master sont nombreuses.

Il devrait enfin être envisagé de mettre en place des enseignements d'analyse économique et/ou d'économie appliquée en anglais, ce qui permettrait de renforcer le lien entre les deux volets de la formation et d'affirmer ainsi l'identité de la mention.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C

Observations de l'établissement

université Paris Ouest Nanterre La Défense

CAMPAGNE D'HABILITATION, VAGUE D

Observations relatives au rapport d'évaluation de la **LICENCE**, mention :

MENTION ÉCONOMIE - LANGUE ET SOCIÉTÉS DU MONDE ANGLOPHONE

Demande n° **S3LI140007253**

Responsable de la formation :	
NOM Prénom	**MARREC Brigitte**
Email	marrec@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »

Appréciation globale

L'appréciation globale de la formation est positive concernant le projet pédagogique ; nous remercions les experts pour la précision de leur évaluation. Nous apportons ci-dessous quelques éléments de réponse et commentaires pour mieux compléter le dossier.

- Rubrique « Présentation de la mention » : il nous semblerait utile de préciser qu'un dispositif d'admissions parallèles sélectives (en langue *et* en économie) permet également un accès en L2 et L3.

- Rubrique « Synthèse », dispositifs d'aide à la réussite :

* des réorientations sont également possibles à tous les stades du cursus vers la Licence LLCE anglais. L'obtention du « bloc anglais » en L1 ou L2 de la Licence Economie-Gestion/Anglais permet d'obtenir une équivalence totale de la L1 ou L2 LLCE Anglais. L'obtention du « bloc anglais » de la Licence Economie/Anglais (L3) permet d'obtenir une équivalence partielle de la L3 LLCE Anglais. La Licence LLCE Anglais sera obtenue en totalité si l'étudiant valide les 2 EC fondamentales de littérature britannique et les 2 EC fondamentales de littérature américaine de L3, ainsi que, au choix : les 2 EC fondamentales de traduction *ou* les 2 EC fondamentales de linguistique de L3.

* pour compléter la présentation du fonctionnement du tutorat mis en place du côté Economie (p. 13 du dossier), nous pouvons préciser que 4 créneaux de 2h par semaine sont offerts pendant les 12 semaines de chaque semestre. Au premier semestre, le tutorat porte sur les maths et au second sur les maths et la micro. Cependant les tuteurs restent ouverts à tout type de questions liées aux autres matières. La sélection effectuée sur la langue à l'entrée du L1 est efficace et la mise en place d'un tutorat en langue est sans objet. Les étudiants de La Licence Economie-Gestion/Anglais suivant le tutorat en économie sont peu nombreux. Comme souligné dans le dossier, le test d'orientation en langue s'avère un bon prédicteur de réussite en économie également.

Points forts

Nous remercions les experts pour leur travail et les conseils apportés. Nous accorderons toute notre attention à valoriser ces points forts dans les années à venir.

Points faibles

- Pilotage : le pilotage existe, même s'il n'est pas formalisé, ce qui est effectivement souhaitable.

	➢ UE « parcours personnalisé » : la structure de maquette adoptée par l'Université pour toutes ses licences propose une UE « parcours personnalisé » dont l'intitulé n'est certes guère pertinent pour les formations bi-disciplinaires, en elles-mêmes déjà fortement personnalisées. ➢ Dispositifs d'aide à la réussite : au-delà d'un certain nombre de dispositifs mentionnés dans le dossier, des enseignements de mise à niveau et de méthodologie universitaire n'ont effectivement pas été mis en place en raison du meilleur taux de réussite dans cette formation sélective, et du volume horaire hebdomadaire déjà très important pour les étudiants induit par la double spécialisation. ➢ Le suivi des étudiants et l'évaluation systématique des enseignements vont être mis en place au niveau de l'Etablissement. ➢ Les actions de valorisation du diplôme auprès des lycéens et sur le campus sont nombreuses et variées. Le nombre croissant de futurs bacheliers (plusieurs milliers) qui s'inscrivent au Test d'orientation en langue chaque année atteste de la bonne connaissance et de l'attractivité de la formation.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

- Nous avons opté pour des mentions, plutôt que des parcours, parce que cela nous semble donner une plus grande visibilité aux diverses langues que nous offrons, et permettre une meilleure lisibilité du diplôme que nous accordons. L'inscription de la langue sur le parchemin nous paraît essentielle. Peut-être est-il nécessaire de souligner que le « bloc économie» est commun à la Licence d'Economie et aux Licences d'Economie-Langues. Une pluralité de mentions ne signifie pas une absence de mutualisation.
- Un comité de pilotage formalisé, commun à toutes les mentions Economie/Langues est effectivement souhaitable et pourra être institutionnalisé sans difficulté. Ce comité permettra de maintenir efficacement le lien entre les diverses mentions de la licence.
- Des dispositifs d'aide à la réussite et actions de valorisation supplémentaires seront mis en place en cas de nécessité.
- Introduire un cours d'économie en anglais dans le « bloc économie » renforcerait effectivement le lien entre les 2 volets de la formation Economie-Anglais, mais les obstacles sont en fait multiples. Le « bloc économie » est intégralement mutualisé avec les autres licences Economie-Langues : des étudiants non-anglicistes pourraient avoir les plus grandes difficultés à suivre un cours d'économie dans une langue qu'ils maîtrisent insuffisamment et ce dispositif pourrait s'avérer facteur d'échec. Par ailleurs, l'Etablissement ne compte actuellement aucun enseignant d'économie anglophone titulaire sur lequel la formation pourrait s'appuyer de manière pérenne. Demander à des économistes non-anglophones de dispenser des cours dans une langue qui n'est pas la leur peut également s'avérer contre-productif : donner des cours d'économie en langue étrangère implique qu'au-delà du contenu disciplinaire, c'est une compétence linguistique que l'on souhaite également développer chez l'étudiant. Pour qu'il n'y ait aucune déperdition disciplinaire du côté de l'enseignant (contraint de dire ce qu'il peut plutôt que ce qu'il veut), et que le modèle linguistique qu'il propose soit de qualité, cela requiert, de la part de l'enseignant, une maîtrise de la langue qui va au-delà de la capacité de se faire comprendre lors de conférences ou colloques. C'est là un problème délicat.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous nous félicitons du A pour le projet pédagogique et espérons avoir répondu le mieux possible aux commentaires des évaluateurs pour améliorer éventuellement les notes obtenues sur les autres critères, qui seraient alors plus en accord avec la réputation de la formation et les points valorisés dans l'évaluation.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (http://ove.u-paris10.fr/), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé